



## Commission des entreprises de service public – Bilan

- Énergie NB a soigneusement étudié les questions soulevées par la CESP et en a tenu compte dans son analyse des options de production. Voici quelques-uns des changements faits par Énergie NB en réponse aux questions de la CESP :

Recommandations de la CESP	Actions d'Énergie NB Nucléaire
<ul style="list-style-type: none"> <li>La CESP croyait que le facteur de capacité de 89 % utilisé dans l'analyse économique était trop élevé. Le CESP a utilisé 80 %, ce qui réduisait de 108 millions de dollars l'avantage de 300 millions de dollars de la VAN qu'avait la remise à neuf sur le gaz naturel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Robin Jeffrey a recommandé un facteur de capacité plus réaliste, soit 85 %.</li> <li>Énergie nucléaire NB se sert maintenant de 85 % dans l'analyse économique.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Le CESP croyait que les dommages-intérêts fixés à l'avance dans les contrats de remplacement des tubes et de remise à neuf étaient trop bas et s'inquiétait des risques de retards et des coûts résultants. La CESP a aussi noté que plusieurs intervenants ont suggéré qu'Énergie NB s'assure contre les risques de construction.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Énergie nucléaire NB a protégé le calendrier des travaux en augmentant grandement les dommages-intérêts fixés à l'avance (interdiction de divulguer les chiffres exacts), augmentant le taux de paiement des dommages-intérêts fixés à l'avance et en prévoyant l'achat d'assurance contre les retards d'exécution.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>La CESP croyait que la possibilité de l'augmentation des taux d'accroissement des coûts constituait un risque pour le projet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les contrats au prix fixe donnent à EACL les risques en raison de l'accroissement des coûts.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>La CESP croyait que les 35 millions de dollars consacrés aux incertitudes pourraient ne pas suffire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Énergie nucléaire NB a augmenté le montant consacré aux incertitudes à 100 millions de dollars.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>En tant qu'agence de réglementation économique, La CESP n'a pas tenu compte des questions environnementales ou socio-économiques, ou de la sécurité et la diversité des approvisionnements. Elle a remis ces questions aux mains du gouvernement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Énergie nucléaire NB n'a pas tenu compte de ces questions non économiques dans l'analyse financière des autres solutions. Il appartient au gouvernement de tenir compte de ces avantages.</li> </ul>